



MRC de
Marguerite-D'Youville

Rapport annuel 2015

Fonds de développement des territoires

Juin 2016

Mot de la Préfet



Depuis le 4 juin 2015, les municipalités régionales de comté (MRC) ont maintenant pleine compétence pour favoriser le développement local et régional sur leur territoire.

Afin d'appuyer les MRC dans leur nouveau rôle, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a institué le Fonds de développement des territoires (FDT), lequel est réparti entre les MRC pour soutenir toute mesure de développement local et régional. Le FDT est doté d'une enveloppe de 100 millions \$ pour l'année financière 2015-2016, dont 399 165 \$ ont été versés à la MRC de Marguerite-D'Youville.

Ce fonds a permis, entre autres, au Service de développement économique (SDE) de notre MRC de continuer à offrir l'essentiel de ses services, soit l'aide à l'entrepreneuriat et les projets structurants qui font la renommée de notre territoire, et ce, malgré une importante réduction de son financement et une restructuration en profondeur de ses services.

Ainsi, au cours de l'année, notre travail des dernières années a été couronné de succès avec l'annonce, par le premier ministre du Québec, de l'implantation d'un pôle logistique régional à Contrecoeur, auquel se greffera également une zone industrialo-portuaire qui se situera dans les environs du Port de Montréal à Contrecoeur et dans le Novoparc à Varennes.

Cette annonce laisse entrevoir pour notre région plusieurs années de croissance économique. Déjà, des entreprises liées de près ou de loin au secteur du transport et du conditionnement des marchandises frappent à nos portes pour s'y implanter.

Au chapitre de l'emploi, on prévoit la création de milliers d'emplois au cours des prochaines années. Ces emplois, souvent spécialisés et bien rémunérés, auront un impact significatif sur l'ensemble des municipalités de la MRC. On le constate déjà avec l'arrivée du siège social et des entrepôts du Groupe Jean Coutu dont des dizaines d'employés ont acquis, au cours des derniers mois, des résidences sur le territoire.

Ces projets à venir, nous souhaitons en faire des exemples de développement économique qui seront des modèles pour l'ensemble des régions du Québec. C'est pourquoi nous avons lancé, au cours des derniers mois, différents chantiers dans lesquels s'impliquent des intervenants socioéconomiques non seulement de notre territoire, mais aussi de la grande région de Montréal. Le développement économique doit se faire de façon à ce que les générations à venir puissent dire que nous avons fait les bons choix en matière de modèle de croissance.

Suzanne Dansereau
Préfet

État du Fonds de développement des territoires (FDT) au 31 décembre 2015

RÉEL 2015

REVENUS

Enveloppe reçue du FDT	399 165,00 \$
Total revenus	399 165,00 \$

DÉPENSES ADMISSIBLES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Administration de l'entente

Salaire, avantages sociaux et autres dépenses admissibles - SDE	288 534,18 \$
Salaire, avantages sociaux et autres dépenses admissibles - Aménagement du territoire	52 185,00 \$

Bénéficiaires admissibles

Soutien aux entreprises - engagements 2014 versés en 2015	3 082,50 \$
Soutien aux entreprises - engagements 2015 versés en 2015	42 500,00 \$
Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie	7 705,68 \$

Total dépenses admissibles	394 008,36 \$
-----------------------------------	----------------------

SOMMAIRE

Enveloppe financière disponible	399 165,00 \$
Dépenses admissibles	(394 008,46) \$

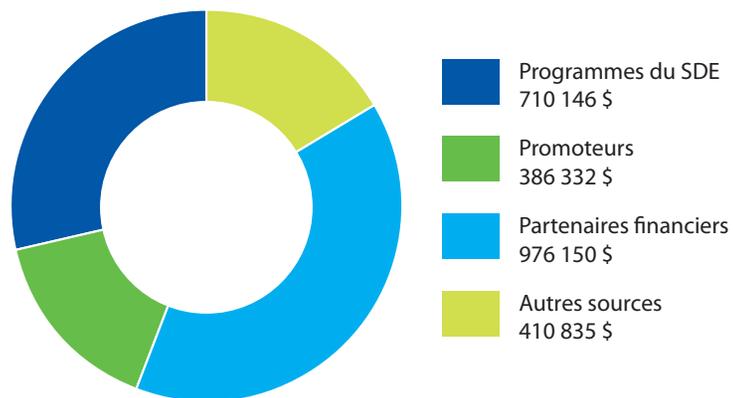
Fonds disponibles pour l'année subséquente	5 156,64 \$
---	--------------------

Faits saillants 2015 - SDE

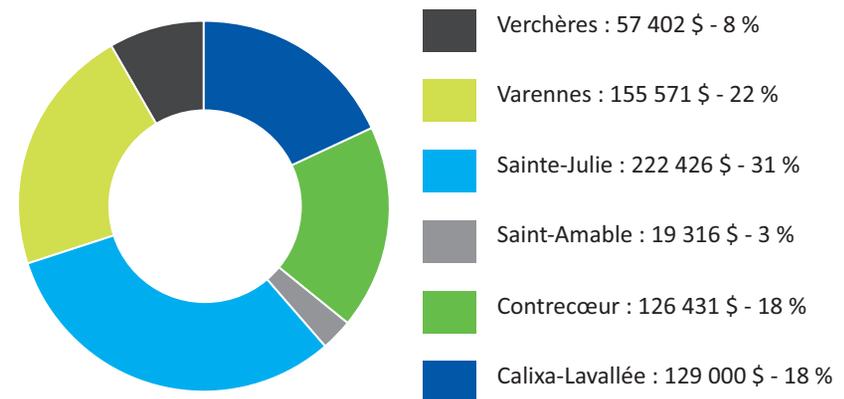
Malgré une baisse de la demande en 2015, le Service de développement économique (SDE) a tout de même enregistré une performance s'inscrivant dans la continuité de celles réalisées au cours des années précédentes.

Pour 2015, les fonds gérés par la MRC ont permis l'injection de 710 147 \$ dans 30 entreprises du territoire, permettant ainsi la création ou le maintien de 74 emplois et des investissements totaux de 2 483 463 \$. Au total, c'est près de 130 personnes qui ont bénéficié des services-conseils offerts par les conseillers aux entreprises du SDE.

INVESTISSEMENTS TOTAUX PROJETÉS EN 2015 AUPRÈS DE 30 ENTREPRISES : 2 483 463 \$



RÉPARTITION DES MONTANTS ACCORDÉS PAR VILLE EN 2015 : 710 146 \$



Faits saillants 2015 - SDE (suite)

Permis de construction

Au niveau des permis de construction émis en 2015, on constate une diminution de 34 % par rapport à l'année précédente. Cet écart est dû essentiellement au fait qu'en 2014 a eu lieu la construction du siège social et de l'entrepôt du Groupe Jean Coutu à Varennes. Toutefois, depuis les huit dernières années, on remarque une tendance à la hausse de la valeur des permis de construction, ce qui nous laisse présager une croissance pendant les prochaines années.

BILAN DES PERMIS DE CONSTRUCTION 2015

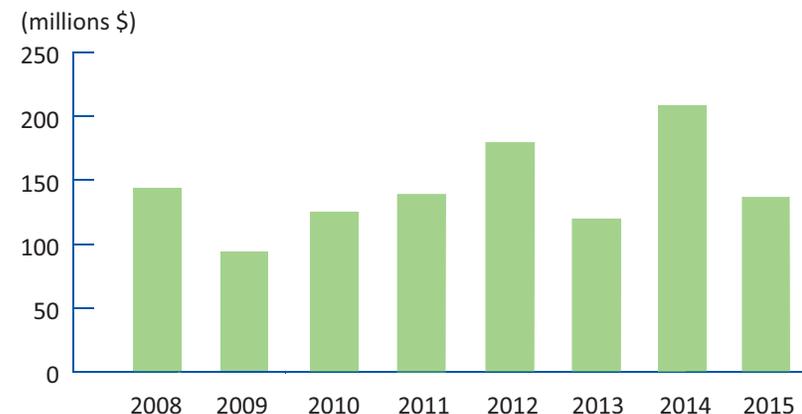
Municipalités	Résidentiel (\$)	Commercial (\$)	Industriel (\$)	Agricole, institutionnel et autres (\$)
Calixa-Lavallée	746 000	---	339 800	228 000
Contrecoeur	14 060 000	---	---	---
Saint-Amable	16 454 137	170 265	19 000	4 140 775
Sainte-Julie	16 730 212	4 552 712	1 009 665	10 919 462
Varennes	13 919 208	36 287 028	9 466 150	741 630
Verchères	5 591 255	1 093 000	---	549 200
TOTAL 2015	67 500 812	42 103 005	10 834 615	16 579 067

TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS EN 2015

Municipalités	Total en 2015 (\$)
Calixa-Lavallée	1 647 100
Contrecoeur	21 425 830
Saint-Amable	19 878 269
Sainte-Julie	41 726 617
Varennes	118 543 202
Verchères	5 539 201
TOTAL 2015	137 017 499
TOTAL 2014	208 760 219
Écart 2015/2014	- 33 %

VARIATION DE LA VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION DE 2008 À 2015

Année	Montant (\$)	Écart
2008	143 806 641	---
2009	92 891 490	- 35 %
2010	125 570 284	+ 35 %
2011	140 079 631	+ 12 %
2012	179 853 640	+ 28 %
2013	120 097 899	- 33 %
2014	208 760 219	+ 74 %
2015	137 107 499	- 33 %



Faits saillants 2015 - Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire consiste en une planification concertée d'interventions politiques et techniques visant un développement ordonné et harmonieux des milieux de vie de la population sur un territoire donné.

Le schéma d'aménagement et de développement est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire de la MRC. Il permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires. Le schéma est, avant tout, un document d'intention formulé et conçu de manière à faire ressortir une vision régionale du développement durable.

Le schéma d'aménagement et de développement n'est pas un document statique et doit, notamment, évoluer dans le temps et se modeler au gré des opportunités de développement sur le territoire de la MRC.

Durant l'année 2015, deux dossiers de modification au schéma d'aménagement et de développement ont été réalisés. Le premier, portant le numéro 162-26, visait à corriger certaines dispositions à la suite de l'exercice de concordance au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal. Le deuxième, portant le numéro 162-27, visait à revoir la délimitation de certaines aires d'affectation agricole mixte et permettre la fonction commerciale dans les 550 premiers mètres sur le boulevard Lionel-Boulet, près de la route 132, à Varennes.

Enfin, le service de l'aménagement a traité et accompagné les municipalités locales pour un total de 60 dossiers de modification à la réglementation d'urbanisme. L'année 2015 fut une année exceptionnelle puisque l'ensemble des municipalités de la MRC ont procédé à l'exercice de concordance au schéma d'aménagement et de développement pour ainsi se conformer aux objectifs et orientations du PMAD.

Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

En 2015, le Service de développement économique (SDE) a poursuivi le travail dans différents projets structurants.

PÔLE LOGISTIQUE ET ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE

L'annonce de la création d'un pôle logistique, le 29 juin 2015, et, par la suite, de la mise en place d'une zone industrialo-portuaire à Contrecoeur et Varennes, a été l'aboutissement de près de 6 ans de travail par la permanence du SDE. De ce fait découle maintenant la nécessité de rédiger le plan de développement de ce pôle logistique en mettant en place différents chantiers de travail.

PRO-FIBRES

Projet de valorisation de la biomasse à des fins de production de fibres destinées d'abord à la production avicole (élevage de volaille) puis, dans un deuxième temps, à la production énergétique. Ce projet a connu un certain retard compte tenu de la nécessité de refaire des tests en milieu agricole. L'année 2016 devrait voir l'aboutissement de ce projet.

CENTRE DE RECHERCHE SOLANEMA INTERNATIONAL

Le projet de centre de recherche sur les phytopathologies de la pomme de terre et autres cultures de rotation a connu un retard causé par des difficultés rencontrées par son principal partenaire, soit le Centre de recherche Les Buissons de Baie-Comeau. Cependant, les dernières informations indiquent que le gouvernement québécois croit à la nécessité de mettre en place des infrastructures de recherche qui permettront à des groupes de chercheurs d'approfondir, dans des milieux réglementés, différentes problématiques dont, outre le nématode doré, la gale de la pomme de terre, le mildiou, et autres phytopathologies de différentes cultures horticoles.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

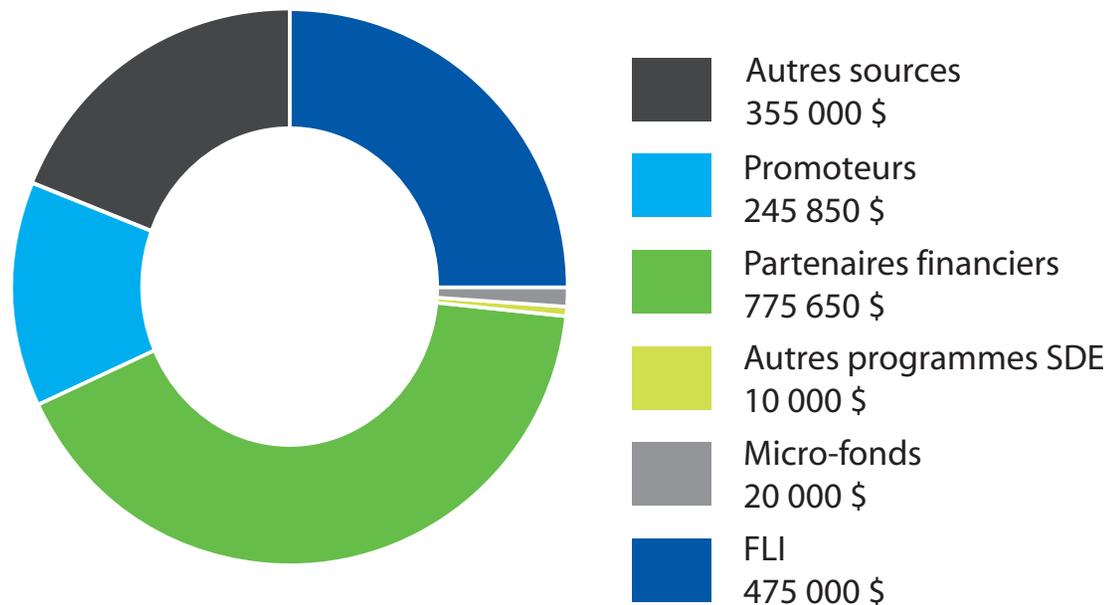
Le projet avec le Mali s'est terminé officiellement au cours de l'été 2015. Cette collaboration a ouvert la porte à certaines entreprises du territoire à quelques opportunités en Afrique. Il est convenu que le travail doit être poursuivi, car, avec un taux de croissance annuel moyen de 6 % et la nette progression de la langue française, ce continent représente pour nos entreprises un territoire rempli d'occasions d'affaires.

Soutien aux entreprises

Fonds locaux d'investissements

Les Fonds locaux d'investissement sont des fonds de développement qui permettent d'apporter un appui financier aux entreprises traditionnelles et à celles issues de l'économie sociale. L'aide, accordée sous forme de prêt, sert principalement à financer les besoins de fonds de roulement.

INVESTISSEMENTS TOTAUX PROJETÉS EN 2015 : 1 881 500 \$



BILAN DES ACTIVITÉS

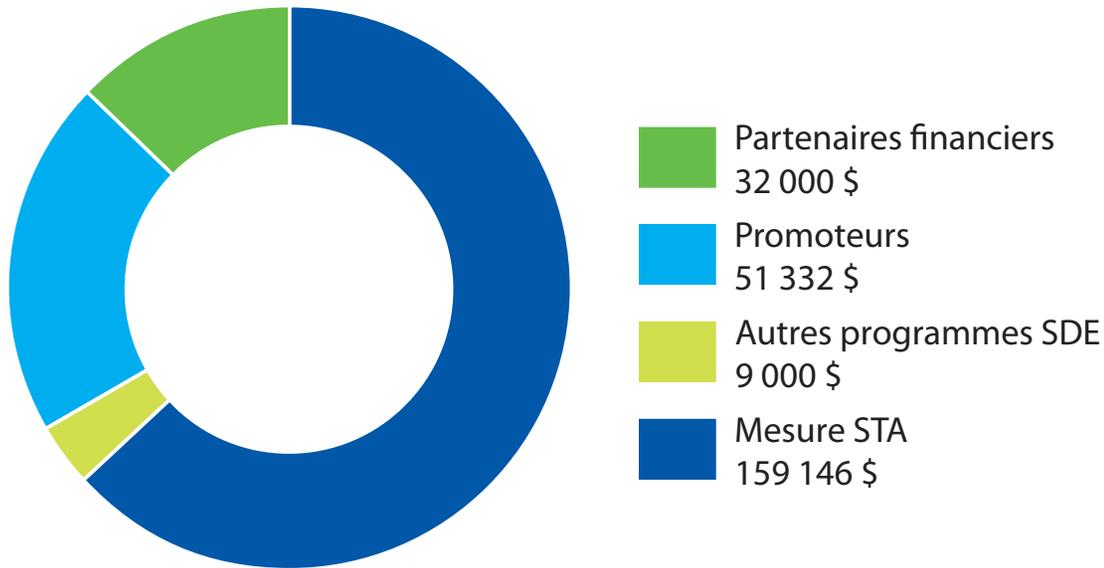
- 7 interventions financières;
- 495 000 \$ en prêts;
- 1 881 500 \$ en investissements générés;
- 33 emplois créés ou maintenus;
- 3,80 \$ d'investissement par dollar accordé;
- 70 714 \$ en moyenne par projet;
- 15 000 \$ d'investissement par emploi.

Soutien aux entreprises (suite)

Soutien au travail autonome

La mesure Soutien au travail autonome vient en aide aux entrepreneurs qui souhaitent créer ou acquérir une entreprise. Les entrepreneurs admissibles reçoivent une allocation d'aide à l'emploi pouvant atteindre 52 semaines.

INVESTISSEMENTS TOTAUX PROJÉTÉS EN 2015 : 251 478 \$



BILAN DES ACTIVITÉS

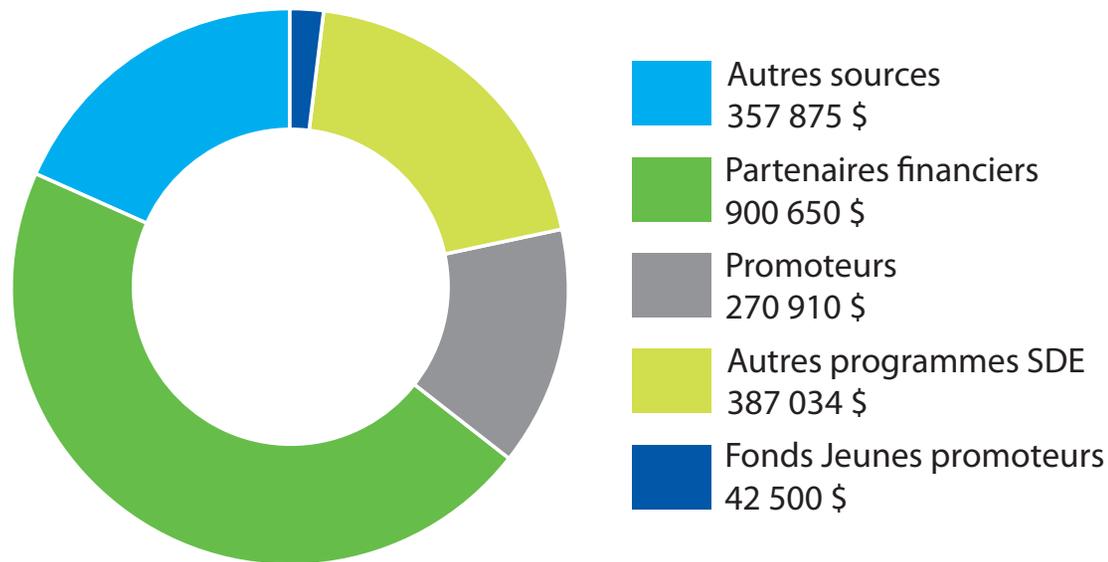
- 10 projets acceptés au volet préparation;
- 9 projets acceptés au volet démarrage;
- 431 semaines d'allocation accordées;
- 159 146 \$ d'allocations accordées;
- 12 emplois créés ou maintenus;
- 1,58 \$ d'investissement par dollar accordé;
- 14 468 \$ en moyenne par projet;
- 13 262 \$ d'investissement par emploi.

Soutien aux entreprises (suite)

Fonds Jeunes promoteurs

Le fonds Jeunes promoteurs s'adresse spécifiquement aux personnes âgées entre 18 et 39 ans qui peuvent recevoir une subvention maximale de 5 000 \$.

INVESTISSEMENTS TOTAUX PROJÉTÉS EN 2015 : 1 958 969 \$



BILAN DES ACTIVITÉS

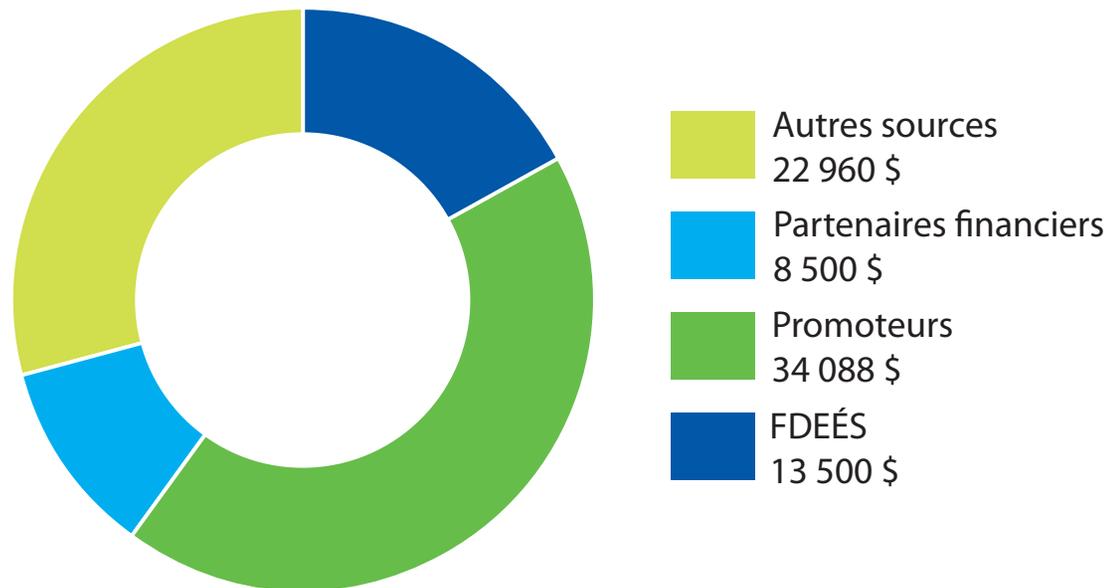
- 14 dossiers acceptés;
- 42 500 \$ de subventions accordées (29 500 \$ versés et 13 000 \$ engagés);
- 38,5 emplois créés ou maintenus;
- 46,09 \$ d'investissement par dollar accordé;
- 3 036 \$ en moyenne par projet;
- 1 104 \$ d'investissement par emploi.

Soutien aux entreprises (suite)

Fonds de développement des entreprises en économie sociale

L'activité principale d'une entreprise d'économie sociale est de produire et vendre un bien ou un service socialement utile. Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) vise à favoriser le développement des entreprises en économie sociale en leur offrant un soutien technique et financier.

INVESTISSEMENTS TOTAUX PROJETÉS EN 2015 : 79 048 \$



BILAN DES ACTIVITÉS

- 5 dossiers acceptés;
- 13 500 \$ de subventions accordées (13 000 \$ versés et 500 \$ engagés);
- 8,5 emplois créés ou maintenus;
- 5,86 \$ d'investissement par dollar accordé;
- 2 700 \$ en moyenne par projet;
- 1 588 \$ d'investissement par emploi.

Soutien aux entreprises (suite)

Programmes complémentaires

En plus d'offrir du financement aux entreprises du territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville, le Service de développement économique est aussi la porte d'accès à différents services offerts par nos partenaires.

CRÉAVENIR

Le programme CRÉAVENIR s'adresse aux jeunes entrepreneurs de 18 à 39 ans qui ont des projets d'affaires prometteurs, mais qui ne répondent pas aux critères habituels de financement.

Sans exiger de mises de fonds propres et les garanties usuelles, les caisses Desjardins participantes et leurs centres financiers aux entreprises offrent aux jeunes entrepreneurs financement et accompagnement en collaboration avec des partenaires du milieu (centres locaux de développement, coopératives de développement régional, sociétés d'aide au développement des collectivités, etc.).

CRÉAVENIR

FUTURPRENEUR CANADA

Afin de mieux refléter les aspirations des jeunes qu'elle a pour mission de servir et l'avenir du Canada qu'elle contribue à créer, la Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs (FCJE) devient Futurpreneur Canada.

Futurpreneur Canada permet aux jeunes promoteurs d'obtenir un prêt avantageux et de l'aide technique dans le but de les soutenir dans le démarrage ou l'acquisition de leur entreprise.

futurpreneur
canada™
moteur de la jeune entreprise

Membres des comités

Comité d'investissement commun

Représentant désigné par la MRC de Marguerite-D'Youville

Sylvain Berthiaume, MRC de Marguerite-D'Youville

Représentant socio-économique

Yves Charbonneau, Blain, Joyal, Charbonneau

Représentant des travailleurs désigné par le Fonds de solidarité FTQ

Gérald Dansereau, FTQ/Coalition syndicale

Représentante désignée par le

CLD de Marguerite-D'Youville *(avant la fermeture)*

Ginette Desjardins, avocate

Représentant socio-économique

Éric Drapeau, Prio

Représentant désigné par la commission de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville

Stephan Dussault, Groupe Interconnexion

Représentant désigné par la MRC de Marguerite-D'Youville

François Gamache, Municipalité de Saint-Amable

Représentante socio-économique

Nathalie Jodoin, Jodoin & Associés Notaires

Représentant désigné par le partenaire investisseur local

Claude Lafontaine, Desjardins Entreprises Rive-Sud

Représentante désignée par le partenaire investisseur local

Josée Simard, Caisse Desjardins du Grand-Coteau

Comité JP-STA-FDEÉS

Représentante du milieu de l'éducation

Catherine Brouillard, CFP des Patriotes

Représentant des gens d'affaires

Jacques Dulude, AGD Verchères Express

Représentant des jeunes entrepreneurs

Christian Gemme, Blain, Joyal, Charbonneau

Représentant du secteur de l'emploi

Sylvain Laferrière, CLE de Boucherville

Représentante du milieu financier

Sabine Lajoie, Desjardins Entreprises Rive-Sud

Représentant du SDE de la MRC de Marguerite-D'Youville

Bruno Lavoie, SDE de la MRC de Marguerite-D'Youville

Représentant des gens d'affaires

Réjean Martin, Équipements Laguë Itée

Représentante des gens d'affaires

Annie Mathieu, Rues principales Verchères

Représentant du Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-D'Youville

Alain Mercier

MRC de Marguerite-D'Youville

Membres du conseil de la MRC

Suzanne Dansereau

Préfet
Mairesse de la Ville de Contrecoeur

Martin Damphousse

Préfet adjoint
Maire de la Ville de Varennes

Danie Plouffe

Maire de la Municipalité de Calixa-Lavallée

François Gamache

Maire de la Municipalité de Saint-Amable

Suzanne Roy

Mairesse de la Ville de Sainte-Julie

Alexandre Bélisle

Maire de la Municipalité de Verchères

Éric Tessier

Représentant de la Ville de Contrecoeur

L'équipe du Service de développement économique (SDE)

Sylvain Berthiaume

Directeur général et secrétaire trésorier

Bruno Lavoie

Coordonnateur du développement économique

Manon Brosseau

Coordonnatrice du service des finances

Lyne Beaulieu

Coordonnatrice de l'administration

Michel Poirier

Conseiller aux entreprises

Mathieu Noraz

Conseiller aux entreprises

Nadine Lasalle

Conseillère aux communications

Mélissa Roy

Adjointe administrative et réceptionniste

L'équipe de l'aménagement du territoire

François Lestage

Coordonnateur, aménagement du territoire

Mylène Élément

Technicienne en géomatique



COORDONNÉES

609, route Marie-Victorin
Verchères (Québec) J0L 2R0

Téléphone : 450 583-3301
Ligne Montréal (sans frais) : 514 856-5701
Télécopieur : 450-583-3592
Courriel : infomrc@margueritedyouville.ca
www.margueritedyouville.ca

ISBN 978-2-924214-19-0
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec - 2016



Québec 